

## SOMMAIRE

- . Rectorat et Blanquer : ils sont devenus fous !
- . Réactions du SNUipp-FSU 64 et de la FSU
- . Continuité pédagogique = rupture d'égalité
- . Désobéir ou désobéir ?
- . Confinement : toutes et tous vraiment dans le même

## SMS du Rectorat et injonctions de Blanquer : ils sont devenus fous !

Aujourd'hui, lundi 23 mars, l'ensemble des directrices et des directeurs ont reçu le SMS ci-dessous :

### "Coronavirus info

*Un vademecum Dgesco continuité pédagogique 1er et 2nd degrés est en ligne :*

*Au-delà de ce qui est déjà fait par les équipes (merci!), il répond à des questions et propose des pistes.*

### *De plus 2 points :*

*- pour les familles sans solutions numériques, les documents pédagogiques doivent pouvoir leur être remis dans écoles et EPLE. Attestation de déplacement dérogatoire cochée en 2 nécessaire ;*

*- l'accueil des enfants de personnels contribuant à la gestion de la crise sanitaire va être élargi dès ce lundi (ASE des CD ; associations et étab. publics concourant à cette politique)*

*Pour rappel : éventuels stocks de masques doivent être signalés pour utilisation par les personnels soignants.*

*Sur ces points, les DASEN donneront toutes les précisions d'ici demain."*

## Jean-Michel Blanquer a encore frappé !

Nous pensions qu'il avait compris. Après ses nombreuses déclarations contredites dans les heures qui suivent par sa propre hiérarchie (souvenez vous [ici](#) ou encore [là \(question n°5\)](#)), notre ministre a encore fait des siennes.

Le 20 mars, sur BFM ([voir ici](#)), il déclare : "c'est un motif familial impérieux que d'aller chercher le travail pour votre enfant" en répondant à une téléspectatrice qui ne peut pas imprimer le travail de sa fille.

Non monsieur le Ministre, se déplacer à l'école pour récupérer des documents n'est pas un motif impérieux ! Déclarer cela sur une chaîne d'infos en continu relève de l'irresponsabilité, à fortiori de la part d'un ministre !

En plus d'encourager les déplacements de milliers de personnes dans toute la France, M. Blanquer les invite à prendre le risque d'attraper ou de transmettre le virus et de se voir infliger une amende de 135 €.

Quelle protection pour les enseignant·e·s volontaires pour accueillir les élèves dans les écoles quand elles et ils vont devoir passer leur journée à remettre des documents papiers à des dizaines de parents ? Comment s'étonner alors des consignes données par de nombreux rectorats, dont celui de Nouvelle-Aquitaine, aux directrices et directeurs d'écoles ?



## Les réactions du SNUipp-FSU 64 et de la FSU

La FSU 64 a immédiatement réagi s'adressant à la rectrice ([ici](#)) et en envoyant un communiqué de presse ([ici](#)).

Alors que les scientifiques et urgentistes enchaînent les interventions pour demander au gouvernement de renforcer les mesures de confinement, notre ministre veut nous envoyer dans les écoles pour distribuer des photocopies !

### L'urgence est sanitaire, pas scolaire !

De plus, il demande aux familles de contourner la loi en leur demandant de cocher la case 2 correspondant aux déplacements pour achats de biens de première nécessité ; ce n'est pas le cas ici, et cela expose les familles à une amende de 135 € ; enfin, et surtout cela ne fera qu'accentuer le risque de propagation du virus, comme ne cessent de le rappeler tous·tes les spécialistes !

Pour les PE mobilisé·es dans les écoles ouvertes pour accueillir les enfants des personnels soignants, des ASE, il convient d'avoir 2 documents sur soi :

- Une pièce d'identité ;
- L'autorisation de déplacement professionnelle du DASEN que vous trouverez [ici](#).

## Continuité pédagogique : rupture d'égalité

Fidèle à la logique néo-libérale du New public Management, selon laquelle chaque euro consacré au Service public est potentiellement un euro gaspillé, le Ministre Jean-Michel Blanquer n'a su réagir à la crise inédite que nous traversons qu'en reproduisant ses prises de position habituelles: au boulot les enseignant.es, le confinement, c'est pas les vacances !

Assurant que tout était prêt pour assurer la continuité des apprentissages, il a déclenché dans toute la hiérarchie de l'Education Nationale un raz-de-marée d'injonctions contradictoires, voire franchement ineptes, démagogiques et irresponsables : utilisation exclusive des outils informatiques de l'Education Nationale (qui fonctionnent mal, voire pas du tout), diffusion de supports papier dans les écoles (voire pour un Recteur particulièrement inventif, dans les épiceries du coin!) pour les élèves ne disposant pas du matériel informatique adéquat pour suivre l'école à la maison (au mépris de toutes les consignes élémentaires de confinement), poursuite des apprentissages incluant des notions nouvelles avec le risque inévitable de renforcer les inégalités...



## Pour le SNUipp-FSU 64 la question est simple : désobéir ou désobéir ?

Le SNUipp-FSU 64 appelle les collègues à ne pas se rendre dans les écoles pour remettre des documents aux parents. Ordonner le contraire entre en contradiction avec toutes les recommandations des professionnel·le·s de santé. Restez chez vous (hors volontariat pour l'accueil des enfants des personnels soignants et des ASE).

A l'échelle nationale, la FSU a également adressé en ce sens un courrier au Premier Ministre ([lire ici](#)).

## Confinement : toutes et tous vraiment dans le même bateau ?

Il y a celles et ceux qui sont invité·es à télétravailler pour se protéger de toute contamination et éviter la propagation de l'épidémie. Et il y a les autres, qui exercent des métiers de contact avec la population et qui ne peuvent travailler à distance : agents de la Fonction publique, employé·e·s de la grande distribution, ouvrier·e·s, livreur·ses, ...

Parmi elles-eux, on trouve beaucoup de femmes et de personnes issues de l'immigration récente.

Ce sont elles et ce sont eux qui assurent l'approvisionnement des commerces alimentaires, contribuent au nettoyage des rues et des espaces collectifs, collectent les déchets, visitent et soignent les personnes âgées ou isolées et contribuent à l'accueil des enfants de soignant·e·s dans les écoles.

Non content de n'être pas en mesure d'assurer la sécurité sanitaire de ces personnels (masques, gels hydroalcooliques.), le gouvernement les met délibérément en danger en exhortant les entreprises (comme celles du bâtiment par exemple) à reprendre le travail au mépris des consignes de confinement. Ainsi, le 19 mars, la Ministre du Travail Muriel Pénicaud a lancé sur LCI :

**« Quand un syndicat patronal dit aux entreprises "arrêtez d'aller bosser, arrêtez de faire vos chantiers", ça c'est du défaitisme ».**

[Lire l'article de MEDIAPART ici](#)

Pour les récompenser de leur rôle indispensable dans la situation actuelle, le gouvernement invite leurs entreprises à leur verser des primes de 1 000 euros. 1 000 euros contre une vie risquée pour assurer la continuité de l'approvisionnement alimentaire du pays et éviter rien moins que le chaos !

[Lire ici](#)

Le ministre de l'action et des comptes publics, Gérald Darmanin, est encore plus chiche quand il s'agit de récompenser celles et ceux qui assurent la continuité de notre service de santé. Le 18 mars dernier, il a osé déclarer :

**« la meilleure prime que l'on peut donner au personnel soignant, c'est de respecter les gestes barrières ».**

[Lire ici](#)



Pour tenter d'atténuer la crise économique qui ne manquera pas de suivre cette crise sanitaire, le gouvernement a adopté le 21 mars une loi "Etat d'urgence sanitaire" qui permet notamment aux employeurs d'imposer la prise de congés payés aux salarié·e·s (limitée à 6 jours ouvrables, grâce à un amendement du Sénat) et de déroger aux lois encadrant le temps de travail. Encore une fois, des mesures prises essentiellement au profit des employeurs.

[Lire ici](#)

En attendant, caissier·e·s, livreur·ses routier·e·s continuent d'assurer rien moins que la stabilité sociale du pays. [Lire ici](#)

# RENDONS-LEUR ÉGALEMENT HOMMAGE !